

M. Mackenzie King (York), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de télégrammes échangés entre les gouvernements britannique et du Canada au sujet de la conférence de Lausanne et du traité.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai 1,500 copies en anglais et 750 en français des télégrammes échangés entre les gouvernements britannique et du Canada au sujet de la conférence de Lausanne et du traité, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Copp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1924:—Copie de lettres, télégrammes et autres feuilles échangés entre le ministre, le sous-ministre ou un fonctionnaire du département de la Justice, ou le premier ministre ou un fonctionnaire de son bureau, et M.-A. Macdonald, C.R., W.-W.-B. McInnes, touchant la nomination d'un commissaire pour faire enquête sur la manutention irrégulière de drogues imputée à la Royale Gendarmerie à cheval du Canada en Colombie-Britannique.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mercredi le 28 courant, elle restera ajourné jusqu'à vendredi le 30 courant.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (York), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, lundi le 2 juin prochain, elle restera ajournée jusqu'à mardi le 3 juin prochain, à huit heures p.m.

M. Lapointe, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 128), Loi modifiant la Loi des élections générales, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont lus la deuxième fois et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés.

Bill F3 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Nora Pearce".

Bill G3 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Francis Ray".

Bill H3 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mildred Jeffrey".

Bill I3 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mitchell".

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Humphrey:—Ordre de la Chambre,—Copie de lettres, télégrammes, mémoires, décrets ministériels, et autres feuilles que le gouvernement possède ou contrôle, ou un de ses départements, postérieurs au 12 avril 1922, touchant l'assainissement projeté de la région connu sous le nom de *Kootenay Flats*, dans la Colombie-Britannique et l'Etat de l'Idaho.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 15), Loi concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada-Southern*.